



BUREAU FÉDÉRAL DU  
DÉFENSEUR PUBLIC

## La DPU lance l'Observatoire de la Violence envers les Femmes

Créé le 07 mars 2024

**Brasília** - Le jeudi 7 mars, le Bureau Fédéral du Défenseur Public (DPU) a inauguré l'Observatoire de la Violence envers les Femmes. L'Observatoire aura comme objectif de mettre en place des stratégies visant à renforcer les actions de la DPU concernant tous les types de violence, ainsi qu'à promouvoir les droits humains. Des plaintes pourront bientôt y être déposées.



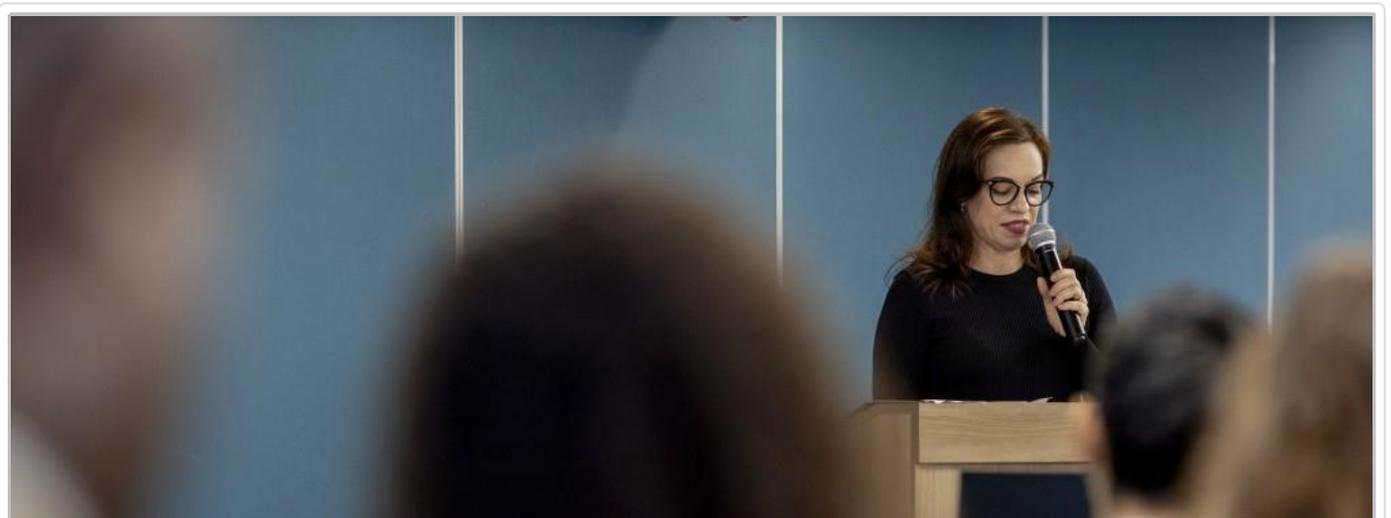
La cérémonie de lancement a eu lieu la veille de la Journée internationale de la femme (le 8 mars), une date instituée pour mettre en lumière les différentes formes de violence, telles que les écarts de salaires, l'inégalité d'accès à l'éducation et la discrimination sur le lieu de travail.

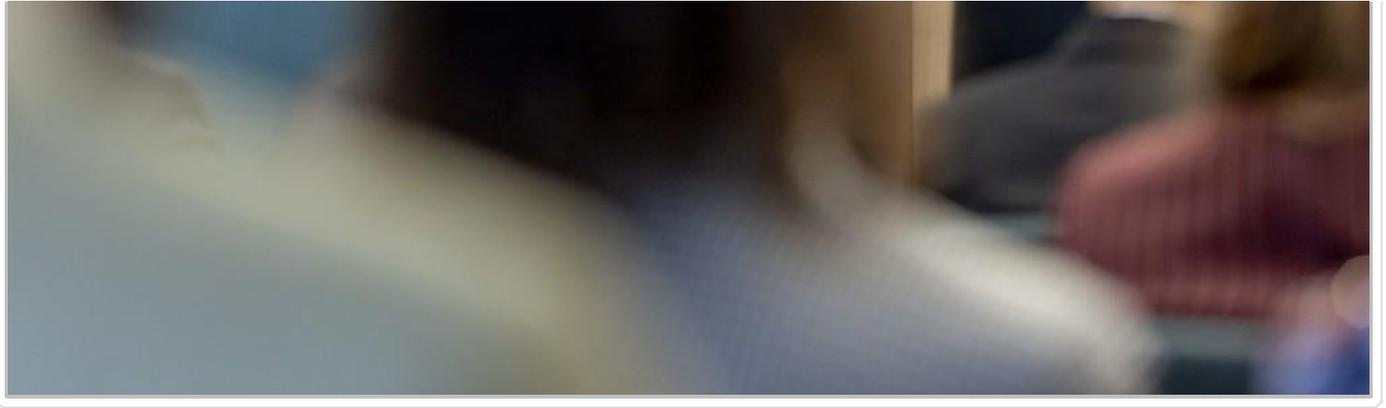
Le Défenseur Public Général Fédéral, Leonardo Magalhães, a souligné l'importance des politiques permettant aux femmes d'occuper des postes de pouvoir. « En signant l'ordonnance qui établit l'Observatoire de la Violence envers les Femmes au sein de la DPU, je tiens à renforcer la politique de la DPU, menée par le Groupe de Travail sur les Femmes, visant à consolider les initiatives et les activités en faveur des droits de la femme », a-t-il déclaré.



La défenseure publique fédérale et coordinatrice de l'Observatoire, Rafaella Mikos Passos, a expliqué qu'une femme victime de violence est souvent amenée à entrer en contact avec la DPU pour d'autres raisons, comme par exemple, une demande de prestations de sécurité ou d'assistance sociale, de santé, ou d'une action itinérante d'assistance à la population migrante. À ce moment-là, la DPU doit pouvoir informer cette femme de ses droits.

« Il est important que la personne responsable du service d'accueil de la DPU soit également formée à la prise en charge de ces femmes et que la DPU intègre le réseau de protection des victimes de violence afin que, le cas échéant, ces dernières puissent être orientées correctement et rapidement », a déclaré la coordinatrice de l'Observatoire.





Rafaella Mikos Passos a également attiré l'attention sur les données alarmantes fournies par le Forum Brésilien de Sécurité Publique, qui montrent qu'en 2023 1 463 femmes ont été victimes de fémicide au Brésil. « Afin d'atteindre les objectifs de l'Observatoire, nous allons œuvrer à la mise en place d'un canal de réception et de traitement des plaintes, à la formation continue du public que nous prenons en charge et de l'équipe de la DPU, ainsi qu'à l'intégration et aux partenariats avec le réseau des autorités publiques et celui de la société civile. »

La Loi n° 13 104 du 9 mars 2015 qualifie en tant que féminicide un crime commis à l'encontre d'une femme en raison de sa condition de femme. Le crime est considéré comme étant commis pour des raisons relatives au sexe féminin lorsqu'il s'agit de violence domestique et familiale et de mépris ou de discrimination à l'égard des femmes. L'équipe de l'Observatoire veillera à mettre en place dans le cadre du système un canal de réception, de traitement et de transmission des signalements de violences envers des femmes au sein de la DPU.

### **Observatoire de la DPU**

L'Observatoire interviendra dans la défense des femmes victimes de tous les types de violence et poursuivra les objectifs suivants :

- Produire et analyser les rapports à partir des données obtenues par l'Observatoire ;
- Planifier, coordonner et mettre en œuvre des actions stratégiques et structurelles visant à défendre les femmes victimes de violence ;
- Promouvoir la formation et l'éducation aux droits du public interne et externe de la DPU sur le thème de la violence envers les femmes ;
- Assurer le dialogue avec d'autres institutions, la société civile et les sphères gouvernementales en vue de promouvoir les droits humains et la défense des droits fondamentaux des femmes victimes de violence, ainsi que la mise en réseau ;
- Tenir un registre des activités et des actions de l'Observatoire ;
- Désigner un membre pour représenter le Bureau Fédéral du Défenseur Public lors de réunions, d'auditions publiques et d'autres événements traitant de la violence envers les femmes.

### **Cérémonie de lancement**

[Voir la vidéo ici.](#)

L'observatoire a été inauguré au siège du Bureau Fédéral du Défenseur Public à Brasilia. La secrétaire exécutive du Ministère de la Femme, Maria Helena Guarezi, a assisté à l'événement et a félicité la DPU pour son initiative. Elle a souligné l'importance pour la société et les autorités publiques de se pencher sur les violences qui sont souvent rendues invisibles, comme le fait de ne pas occuper les espaces de pouvoir. « Il nous a fallu beaucoup de temps pour comprendre que de nombreuses violences n'existaient même pas parce que nous pensions qu'elles étaient normales, tel que le manque de représentation féminine au sein des pouvoirs exécutif et législatif fédéraux », a-t-elle déclaré.





La première femme ambassadrice d'Irlande au Brésil, Fiona Flood, a rappelé que la violence contre les femmes a été qualifiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme dévastatrice et a évoqué les statistiques dans son pays. Elle a souligné la nécessité pour les institutions qui défendent les droits humains, telles que la DPU, d'engager un dialogue avec d'autres pays afin d'échanger des expériences et de trouver une solution commune.



Les principaux intervenants lors de la cérémonie de lancement furent la secrétaire générale à l'Articulation Institutionnelle (SGAI) de la DPU, Charlene Borges ; la représentante du Groupe de Travail sur les Femmes de la DPU, Liana Pacheco Dani ; la conseillère du Conseil Supérieur de la DPU, Danielle Osório ; et la présidente de l'Association Nationale des Défenseurs et Défenseuses Publics Fédéraux (Anadef), Luciana Dytz.



*Service de Communication Sociale  
Bureau Fédéral du Défenseur Public*